



**Procès-verbal de l'Assemblée des propriétaires du SAF Rocourt
Mercredi 26 septembre 2018 à 20h00 à la Salle de Rocourt**

Présents

Président du SAF :	M. Claude Laville
Directeur technique :	M. Claude Ciocchi
Service de l'économie rurale :	M. Pierre Simonin
Commission d'estimation :	M. Jean-Louis Beuret
Secrétaire caissière du SAF :	Mme Isabelle Mouhay

1. Accueil et salutations

À 20h05, le Président du SAF Rocourt, M. Claude Laville ouvre l'assemblée en saluant les propriétaires et en les remerciant de leur présence.

Les propriétaires ont été convoqués par lettre 18 août 2018 ainsi que par publication dans le Journal Officiel N° 20 du 22 août 2018.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nominations de deux scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 30 mars 2015
4. Rapport du Président du SAF
5. Comptes 2015-2016-2017. Rapport de l'organe de révision et décharge au Comité
6. Rapport du Président de la Commission d'estimation
7. Rapport du Directeur technique
8. Information sur la situation des travaux
9. Rapport du Service de l'Économie Rurale
10. Nomination de l'organe de révision
11. Valeurs passagères
12. Divers.

2. Nomination de deux scrutateurs

Madame Agnès Moine et Monsieur Damien Theubet sont nommés scrutateurs. 20 personnes participent à l'assemblée, dont 16 sont propriétaires.

3. Procès-verbal de l'assemblée du 30 mars 2015

Le procès-verbal de l'assemblée des propriétaires du 30 mars 2015 est accepté sans remarques avec remerciements à son auteure.



4. Rapport du Président du SAF

Claude Laville précise qu'il s'agit de la troisième assemblée des propriétaires depuis l'assemblée constitutive du 25 août 2010. Depuis la dernière assemblée de mars 2015, non seulement les travaux ont commencés, mais ils sont terminés.

Afin d'obtenir les prix les plus bas possible, le comité a opté pour une seule étape de travaux. Le devis initial des travaux adjugés à l'entreprise Donzé SA se montait à Fr. 2'100'000.-, les travaux facturés s'élèvent à seulement à Fr. 1'783'024.40. Les subventions cantonales et fédérales encaissées en fonction de l'avancement des travaux ainsi qu'un prêt d'investissement sans intérêts cantonal ont permis d'assurer les liquidités du SAF.

Les travaux de construction ont été supervisés par le comité, à raison d'un ou deux séances de chantier mensuelles. Ils ont été échelonnés en fonction des moyens financiers à disposition, notamment en fonction du versement des subventions. À ce titre, le président tient à remercier Pierre Simonin du Service de l'Économie rurale pour la bonne gestion des montants à sa disposition.

À l'exception d'une opposition qui a été réglée entretemps, la réception de l'ensemble des ouvrages réalisés a eu lieu le 8 juillet 2018. Dès cette date, ils sont propriétés de la commune de Haute-Ajoie qui doit encore finaliser son règlement des chemins.

Une extension du périmètre sur le territoire de Chevenez a été nécessaire afin de réaliser l'itinéraire cyclable reliant Chevenez à Réclère par le chemin des Princes-Évêques. Cet ouvrage est pratiquement financé en totalité par l'état. Le SAF ne prenant à sa charge que l'aménagement en groise des chemins nécessaires au remaniement.

Quant au sentier didactique, sa réalisation a été confiée à la société AnimArocourt.

L'ensemble des travaux réalisés a été inauguré le samedi 15 septembre 2018.

Claude Laville termine son rapport par quelques informations complémentaires et remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé d'une manière ou d'une autre à ce remaniement, Bernard Studer et Claude Ciochi du bureau Eschmann SA, Jean-Louis Beuret et sa commission d'estimation, Pierre Simonin du SER, le bureau Natura, l'entreprise Donzé pour la qualité de ses travaux, le comité, la secrétaire et les propriétaires qui ont su faire preuve d'ouverture et de compréhension. Il se réjouit d'avoir accepté ce mandat qui lui a donné entière satisfaction.

5. Comptes 2015-2016-2017. Rapport de l'organe de révision et décharge au Comité

Claude Laville explique que des assemblées des propriétaires n'ont pas été convoquées chaque année pour uniquement y présenter les comptes. Raison pour laquelle cette année les comptes 2015-2016 et 2017 sont présentés en une fois. D'autre part, avec la fusion des communes de Haute-Ajoie, et selon les statuts du SAF, il n'y a plus de vérificateurs des comptes pour la Commune de Rocourt. Le Comité a décidé de confier cette révision au bureau BDO afin de décharger la responsabilité de la caissière et du comité.

Isabelle Mouhay présente les comptes 2015-2016-2017 selon récapitulatif ci-dessous :



SYNDICAT D'AMELIORATIONS FONCIERES DE Roccoourt

Situation au 31 décembre 2017

Exploitation	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017
--------------	------------	------------	------------

Produits

5000 Contributions des propriétaires	61'097.26	61'460.23	31'675.65
5010 Participation aux frais réseau écologique		2'323.50	2'688.25
	61'097.26	63'783.73	34'363.90

Revenus des capitaux

4095 Intérêts actifs	12.10	26.30	31.60
	12.10	26.30	31.60

Subventions

6010 Subvention communale		75'000.00	107'250.00
6020 Subventions cantonales AF	136'901.00	494'000.00	120'559.00
6030 Subventions fédérales AF	136'746.00	494'000.00	166'000.00
6040 Subventions OFAG			4'900.00
	273'647.00	1'063'000.00	398'709.00

Total Produits	334'756.36	1'126'810.03	433'104.50
-----------------------	-------------------	---------------------	-------------------

Charges

Charges subventionnées

3010 Frais de géomètre			64'800.00
3020 Frais d'estimation	2'327.50	1'392.60	1'276.70
3030 Autres mandataires	18'270.90	6'423.30	727.65
3051 Honoraires 1ère étape	18'254.30	9'531.80	15'334.80
3052 Travaux de construction 1ère étape	117'697.95	966'254.40	513'000.00
3053 Divers	75'815.75	38'122.45	24'837.54
	232'366.40	1'021'724.55	619'976.69

Charges non-subventionnées

4010 Indemnités, salaires	2'928.50	2'716.00	4'176.25
4080 Frais généraux divers	265.65	793.50	174.30
4090 Intérêts et frais de banque	152.10	122.50	121.60
4100 Travaux non subventionnés et hon.			
4110 AVS/AC/AI/APG commission estimation	183.40	180.80	193.70
4130 Matériel de bureau, photocopies	813.80	305.50	316.65
4140 Télécommunications, ports	280.76	130.00	100.00
	4'624.21	4'248.30	5'082.50

Total Charges	236'990.61	1'025'972.85	625'059.19
----------------------	-------------------	---------------------	-------------------

Excédent de produits	97'765.75	100'837.18	
Excédent de charges			-191'954.69



La caissière lit ensuite le rapport de BDO daté du 24 septembre qui atteste de la bonne tenue des comptes et de la conformité des soldes.

Le président passe au vote, successivement les comptes 2015, les comptes 2016 et les comptes 2017 sont validés à l'unanimité par l'assemblée des propriétaires et décharge est donnée au comité et à la caissière.

6. Rapport du Président de la Commission d'estimation

Jean-Louis Beuret et sa commission, après estimation des valeurs passagères, auront terminé leur mandat. Il est très satisfait des travaux réalisés qui sont conformes aux attentes. La coordination entre la nature et les infrastructures a été très bonne. Tout s'est déroulé dans un bel esprit d'ouverture. Il remercie le comité de l'invitation à l'inauguration du 15 septembre 2018 à laquelle il a participé avec plaisir et il remercie le comité ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré à mener à bien ce beau projet.

7. Rapport du Directeur technique

8. Information sur la situation des travaux

Claude Ciochi commence son rapport en expliquant son obligation d'être strict en toute situation et de garder une ligne directrice identique pour tous les propriétaires.

Il rappelle l'importance d'avoir effectué les travaux en une seule étape, permettant ainsi de casser les prix. Grâce à la bonne coordination entre les démolitions et constructions de chemins, des économies de frais de transports ont été réalisées. On a évité des intérêts intercalaires en réalisant les ouvrages sur 3 ans au lieu de 5 ans. Les coûts ont été parfaitement maîtrisés.

La météo a été plutôt favorable. Commencer par les éléments nature a permis de suivre leur évolution durant la suite des travaux. Au niveau de l'ancienne décharge, les mœurs ont dû évoluer, aujourd'hui ce lieu est à nouveau un terrain exploitable. L'aide de chômeurs pour nettoyer ce lieu a été appréciée.

Si au niveau des infrastructures tout semble terminé, pour le bureau Eschmann, la moitié seulement des travaux a été réalisée. Le décompte final avec l'entreprise Donzé sera établi prochainement et les honoraires du bureau Eschmann, qui n'ont pas encore été facturés le seront à la fin de l'année 2018.

Ainsi on pourra obtenir le versement du solde des subventions cantonales et fédérales.

Pour les phases de mensuration et d'inscriptions au Registre foncier, les SAF de Rocourt et de Grandfontaine seront regroupés.

À fin 2019, la répartition définitive pourra être présentée et inscrite au Registre foncier, sans dépôt public. Par contre, les nouvelles mensurations feront l'objet d'un dépôt public.

Pour conclure, Claude Ciochi remercie vivement toutes les personnes qui l'ont accompagné tout au long de ce projet et se dit très heureux d'avoir pris contact avec l'agriculture de Haute-Ajoie qu'il a trouvé positive et ouverte au dialogue.



9. Rapport du Service de l'Économie rurale

Pierre Simonin transmet les salutations du Service de l'Économie Rurale et remercie le SAF de son invitation à l'assemblée.

Effectivement la phase la plus visible du remaniement vient d'être réalisée. Lors de l'inauguration du 15 septembre 2018 les invités ont pu constater la bonne qualité des ouvrages et les différentes mesures prises pour l'érosion par exemple, créent un bel ensemble. Il salue l'efficacité de la Direction technique. Il reprend quelques termes du discours que le Ministre David Eray a prononcé à l'occasion de l'inauguration qui a été une réussite. Pour le gouvernement, un syndicat d'améliorations foncières est un outil qui permet d'atteindre des objectifs d'intérêt général. L'agriculture, le cyclisme, le tourisme pédestre et la notion de culture sont touchés. C'est un exemple pour les autres communes non remaniées.

Au niveau des finances, le choix d'une seule étape est concluant. Sur le paquet de 2 millions annuels à disposition du Service de l'Économie rurale, 10 % par année a été versé à Rocourt.

La prochaine étape, mesures et abornement, sera moins visible, mais tout aussi importante.

Pierre Simonin relève le bon climat qui a régné au niveau du comité. Il félicite la commission d'estimation, la direction technique et l'ensemble des intervenants. Un remaniement est un gros exercice de communication et de contacts humains.

Le Président du SAF remercie à son tour Pierre Simonin de son soutien et de son aide précieuse qui a permis d'obtenir des versements de subventions en temps opportun.

10. Nomination de l'organe de révision

En remplacement des vérificateurs des comptes nommés en 2010, l'assemblée doit nommer officiellement l'organe de révision. Claude Laville propose que le bureau BDO soit nommé pour la révision des comptes du SAF, jusqu'à sa dissolution.

L'assemblée accepte cette nomination à l'unanimité. Le bureau BDO est nommé organe de révision des comptes du SAF.

11. Valeurs passagères

Claude Ciochi donne quelques explications au sujet des valeurs passagères. Il existe trois types de valeurs passagères : les arbres isolés, les forêts et les poteaux BKW ou Swiscom.

Chaque élément est inventorié et une valeur lui est donnée. La répartition des frais et des valeurs passagères sous la forme de l'ancien et du nouvel état sera présentée au cours de l'Assemblée des propriétaires en 2020, à titre d'information.

Ensuite les montants à encaisser ou à redistribuer seront intégrés dans le tableau final du décompte des frais. Les plus ou moins-values seront encaissées ou versées au moment des décomptes finaux. Ensuite de quoi, l'Assemblée de dissolution du SAF pourra être convoquée.



12. Divers

Aucune demande, ni aucun commentaire n'est formulé dans les divers.

Le Président Claude Laville tient à remercier toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ce beau projet. Notamment le maire de Rocourt, Raymond Périat, qui a été l'instigateur de ce projet qui au départ n'a pas séduit Claude Laville.

Mais aujourd'hui Claude Laville tire un bilan très satisfaisant de l'ensemble des réalisations qui ont été effectuées grâce au SAF. Non seulement le village de Rocourt y trouve son avantage, mais toute la Haute-Ajoie. L'itinéraire cyclable va jouer un rôle important dans le projet de Jurassica, qui va permettre le développement de la « Vallée des dinosaures ».

À 21h35, le Président lève la séance.

Syndicat d'Améliorations Foncières de Rocourt

Le Président

La Secrétaire

Claude Laville

Isabelle Mouhay